



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N<sup>o</sup>: 119  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 6 AOÛT 1982

## NOUVEAU CONSULAT GÉNÉRAL À MUNICH

Le ministre d'Etat au Commerce international, l'honorable Ed Lumley, au cours d'une visite où il a rencontré le ministre allemand de l'Economie, M. Otto Graf Lambsdorff, a annoncé aujourd'hui la décision du Gouvernement du Canada d'ouvrir un nouveau Consulat général à Munich (Allemagne de l'Ouest). Le personnel a déjà été choisi et le bureau offrira ses services aux exportateurs canadiens dès le milieu du mois d'octobre prochain.

M. Lumley a fait remarquer que la République d'Allemagne constitue le quatrième marché international du Canada, en vertu d'exportations dépassant \$1,2 milliard en 1981. L'Allemagne représente également la troisième source canadienne de capitaux étrangers; qu'il suffise de mentionner d'importants investissements dans les domaines des produits chimiques, des transports et du matériel lourd. Dans l'avenir immédiat, on s'attend à ce que l'apport allemand de techniques et d'investissements, plus particulièrement dans le secteur des transports, ait des répercussions importantes et positives sur les emplois au Canada.

Le nouveau bureau de Munich aura une vocation presque entièrement commerciale. Il couvrira les deux Etats les plus au sud, soit la Bavière et Baden-Wurtemberg, qui représentent le tiers des débouchés commerciaux et de la capacité industrielle de l'Allemagne. M. Lumley a souligné que cette région est le centre des industries de l'électronique, de l'aérospatiale, de l'automobile et du génie mécanique, et que, par conséquent, elle représente pour le Canada un marché des plus prometteurs pour la vente de produits finis et de produits de technologie de pointe. En outre, M. Lumley a signalé que grâce aux initiatives des secteurs public et privé, plusieurs